Certificat de compétence Gestionnaire de Paye

Présentation

Publics / conditions d'accès

Public concerné :
Tout public

Objectifs

Objectifs de la formation :

Acquérir les techniques de paie
Maitriser le cadre juridique et comptable
Pouvoir auditer son système de rémunération

Modalités d'inscription : UE à la carte

Durée : 260 heures environ hors stage

Modalités de validation

Examens écrits (exercices, cas, utilisation de logiciels)

Rapport d'expérience professionnelle ou stage en paie

Compétences

Ce certificat vise à former des gestionnaires de paie capables d'administrer en pleine autonomie les payes d'entreprises de tous secteurs de l'économie marchande. Les règles de l'administration territoriale, d'Etat ou hospitalière ne sont pas enseignées mais l'adaptation des formé.e.s à celles ci ne pose pas difficulté pour l'accès à l'emploi.

Les personnes seront aussi en capacité d'auditer la paie et la structure de rémunération de leur organisation.

Mis à jour le 03-10-2024

Code : CC11600A

30 crédits

Certificat de compétence

Responsabilité nationale : EPN16 - Innovation / Anne-Françoise BENDER

Niveau CEC d'entrée requis : Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans niveau spécifique

Mode d'accès à la certification :

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue

NSF :

Métiers (ROME) : Gestionnaire paie et administration du personnel (M1501) , Assistant / Assistante carrières et paie (M1501)

Contact national :

EPN16 Innovation

2 rue conté
39.2.61
75003 Paris
01 58 80 86 39
Molka hedhli
molka.hedhli@lecnam.net

Enseignements

30 ECTS

Droit du travail : relations individuelles	DRS101 6 ECTS
Gestion de la paie	FPG104 4 ECTS
Gestion de la paie (Approfondissements)	FPG115 6 ECTS
Pratiques des logiciels du gestionnaire de paie	FPG116 6 ECTS
Les techniques de base de l'audit de rémunération et de l'audit social	FPG117 4 ECTS
Expérience professionnelle de 3 mois minimum + rapport d'activité	UARH01 4 ECTS